

La vague fait des remous

jeudi 18 décembre 2014, par [Patrick Piro](#)

Le conseil général des Landes veut construire un bassin à vagues artificielles pour attirer les sportifs en toute saison.

Article paru dans
Politis n° 1332



La côte landaise est réputée pour ses vagues... marines. Il n'empêche : le conseil général et la communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud (MacS) veulent construire un parc à vagues artificielles sur le territoire de Saint-Geours-de-Maremne, à quelques kilomètres de la côte. Et ce pour permettre à des surfeurs de toute catégorie de pratiquer leur sport quel que soit l'état de l'océan. Ce projet, mené avec le même volontarisme que celui du complexe golfique de Tosse [1], provoque lui aussi un mouvement de contestation anti « grands projets inutiles », et pour des raisons

similaires. Au cœur du conflit, le rejet d'un modèle de développement « obsolète » imposé aux Landes.

Avec un budget de 13 millions d'euros, dont la part publique n'est pas encore révélée, quelle contribution à l'intérêt général, quelles retombées socio-économiques locales ? Samedi dernier, au Vieux-Boucau, le collectif de surfeurs Égaliterre Surfrider Sud-Landes a organisé une réunion-débat avec l'appui du mouvement NouTous, les écologistes des Amis de la Terre et de Sepanso. Une salle pleine, environ 300 personnes, où le monde sportif s'est montré partagé. Si la Fédération française de surf apporte un soutien de principe, ce n'est pas le cas des surfeurs locaux. Non consultés, ils ne manifestent guère d'intérêt pour ce parc à vagues standardisées (dites « parfaites »), peu compatible avec l'esprit de leur sport. Par ailleurs, aucun de ces équipements n'est actuellement en service en Europe, les Landes essuieraient donc les plâtres. Les études de faisabilité sont attendues pour novembre 2015.

[1] Voir Politis n° 1330, du 4 décembre.